



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le 14 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alain Vidalies réunit le premier Haut Comité du système de transport ferroviaire

Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a présidé aujourd'hui la réunion d'installation du Haut Comité du système de transport ferroviaire.

Le Haut Comité du système de transport ferroviaire a été créé par la loi portant réforme ferroviaire d'août 2014. Instance d'information et de concertation, il regroupe les représentants des principaux acteurs du système de transport ferroviaire national, et constitue un lieu de débat sur les grands enjeux de ce système. Le Haut Comité du système de transport ferroviaire peut être consulté par le Gouvernement sur toute question d'importance relative aux grands enjeux stratégiques du système de transport ferroviaire national.

A l'occasion de sa première réunion, le Haut Comité du système de transport ferroviaire a examiné le rapport stratégique d'orientation, prévu par la loi portant réforme ferroviaire. Ce rapport précise les grandes orientations du Gouvernement pour le système de transport ferroviaire, afin de garantir une cohérence d'ensemble de l'action publique. Ce rapport doit notamment nourrir l'élaboration des contrats entre l'Etat et les établissements du groupe public ferroviaire, qui devront être finalisés d'ici la fin de l'année 2016.

Ce rapport stratégique d'orientation définit les cinq priorités que l'État fixe au système de transport ferroviaire national :

- 1 donner la priorité absolue à la sécurité ferroviaire ;
- 2 mettre le système ferroviaire au service d'un aménagement équilibré du territoire ;
- 3 améliorer la qualité de service à tous les niveaux ;
- 4 reconquérir de la compétitivité avec un cadre social rénové de haut niveau ;
- 5 maîtriser l'endettement du système ferroviaire.

Ce rapport sera transmis au Parlement, accompagné de l'avis du Haut Comité.

Pour Alain Vidalies, « la naissance du Haut Comité du système du transport ferroviaire marque une nouvelle étape de la mise en œuvre de la réforme ferroviaire. Je souhaite que cette instance de réflexion et de discussion prenne toute sa place dans le système ferroviaire français ».

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie